



# LES RESPONSABILITÉS DU FAIT DES MÉDICAMENTS DANGEREUX

*Perspectives nationales et transfrontalières*



Éditeur : LEH Édition

[www.leh.fr](http://www.leh.fr)

Revue générale de droit médical

Parution : mars 2012

Format : 180 x 260 mm

172 pages

ISSN : 1297-0115

Prix : 46 € TTC

Pour commander :

[www.leh.fr](http://www.leh.fr) ou [info@leh.fr](mailto:info@leh.fr) ou tél. 05 56 98 85 79.

## Auteurs

Sous la direction de : Sophie Hocquet-Berg

Auteurs : Olivier Berg, Jean-Sébastien Borghetti, Yves Bot, Suzanne Carval, Cristina Corgas-Bernard, Monique Durand, Anne Guégan-Lécuyer, Patrice Jourdain, Martine Lelièvre-Boucharat, Philippe Pierre, Bruno Py, Christophe Radé, Pierre Tifine, Claudie Weisse-Marchal

## Présentation

Après le sang contaminé, le Distilbène®, l'Isoméride® et l'hormone de croissance, l'affaire du Mediator® confirme qu'il est toujours possible en France de prescrire des médicaments dangereux pour la santé des patients. Pour le Mediator®, prescrit à près de 5 millions de Français de 1976 à 2009, on estime entre 500 et 2 000 le nombre des victimes décédées. Pour le DES, prescrit aux femmes enceintes et commercialisé en France notamment sous le nom de Distilbène® à partir de 1948 jusqu'en 1977, alors qu'il a été interdit aux États-Unis dès 1971, on estime à 80 000 le nombre de filles exposées *in utero* à ce produit. Elles peuvent être victimes d'adénoses et d'autres anomalies cervicovaginales, d'adénocarcinomes à cellules claires du vagin et du col, d'anomalies utérines, de stérilité primaire ou d'accidents de grossesse, sans compter leurs propres filles qui semblent également concernées par les effets de cet estrogène artificiel. Pour d'autres, comme le vaccin contre l'hépatite B, le lien de causalité avec certaines maladies démyélinisantes, comme la sclérose en plaques, sans être scientifiquement écarté, ne peut être établi.

Que la dangerosité des médicaments soit scientifiquement avérée ou non, les patients s'en estimant victimes, ou leurs proches lorsqu'ils sont décédés, demandent des comptes aux médecins qui les ont prescrits, aux pharmaciens qui les ont vendus, aux laboratoires qui les ont fabriqués ou encore à l'État, qui a autorisé et maintenu leur mise sur le marché, parfois en dépit des doutes sur leur innocuité révélés par des études scientifiques ou des décisions de



retrait ordonnées à l'étranger. Le juge civil, le juge administratif, mais aussi le juge pénal, sont de plus en plus fréquemment saisis d'actions en responsabilité du fait de médicaments dangereux.

Ce colloque, organisé par l'Institut François-Gény de l'université de Lorraine, avec les soutiens de l'Ordre des avocats de Metz, l'École nationale de la magistrature et la Région Lorraine, a réuni dans les salons de l'hôtel de ville de Metz des spécialistes du droit de la responsabilité, universitaires et professionnels du droit et de la santé. Ils nous ont exposé l'état du droit de la responsabilité du fait des médicaments dangereux en France, mais aussi au-delà des frontières, et ont envisagé les perspectives d'évolution en la matière.

**Adresse de livraison**

Nom, Prénom \_\_\_\_\_  
 Établissement \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
 E-mail \_\_\_\_\_

**Adresse de facturation**

Nom, Prénom \_\_\_\_\_  
 Établissement \_\_\_\_\_  
 Fonction \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 CP \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_  
 Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_  
 E-mail \_\_\_\_\_

Je souhaite m'inscrire à la lettre d'information et la recevoir gratuitement par mail (merci de renseigner votre adresse mail dans le champ ci-dessus).

<b>Oui, je souhaite commander</b> <i>indiquez la référence ISBN ou le titre de chaque ouvrage</i>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Qté</b>	<b>Montant</b>

**Mode de règlement**

- par chèque à l'ordre de LEH
- par virement administratif
- paiement à réception de la facture
- CB commande et paiement en ligne sur [www.leh.fr](http://www.leh.fr)

**Frais de port, pour 1 livre: 7,18 €  
 pour 2 à 10 livres: 12,53 €  
 au-delà: nous consulter**

**Frais de port  
 (tarifs France  
 Métropole)**

**TOTAL**

**Date:**

**Signature:**

**Cachet:**

Retrouvez l'ensemble de nos ouvrages et revues sur [www.leh.fr](http://www.leh.fr)



Virements administratifs acceptés, facture détaillée en 3 exemplaires fournie sur simple demande. Le bon de commande, dûment complété, est à retourner par télécopie ou par courrier à l'adresse suivante:

**LEH Édition • 253-255, cours du Maréchal-Galliéni • 33000 Bordeaux**  
**Téléphone 05 56 98 85 79 • Télécopie 05 56 96 88 79 • info@leh.fr • www.leh.fr**